

Communiqué de presse

Une concertation pour moderniser le RER B

RER B Nord+, le projet destiné à améliorer durablement le service de la ligne B du RER, s'ouvre à la concertation préalable entre le 1^{er} juin et le 15 juillet dans les douze communes desservies au nord de Paris. En proposant un nouveau principe de circulation et un schéma de desserte totalement repensé, ce projet garantira aux voyageurs une meilleure régularité des trains.

Nombreux sont les voyageurs qui attendent du RER B un service plus satisfaisant. C'est pourquoi la Région Ile-de-France et l'Etat, associés au sein du Syndicat des transports d'Ile-de-France, ont demandé à la SNCF, exploitant de la partie nord de la ligne B du RER, et à RFF, gestionnaire de l'infrastructure, d'établir un schéma directeur de la ligne B du RER. Celui-ci comprend un certain nombre de mesures à court, moyen et long termes.

Les premières actions sont déjà engagées, avec l'aménagement de la signalisation et de la conduite des trains, l'amélioration progressive de l'accessibilité et de l'information des voyageurs, l'installation de la vidéosurveillance, et des travaux de renouvellement de voies et d'aiguillages.

Pour aller plus loin, le projet **RER B Nord+** envisage un nouveau principe de circulation pour la partie nord de la ligne. Il s'agit de faire circuler le RER B sur deux voies qui lui seront exclusivement réservées. Cette solution permet d'offrir des trains plus réguliers, plus fréquents et plus accessibles et présente la possibilité de renforcer la desserte des gares du nord de la ligne.

Pour que ce projet réponde aux attentes de tous, une **concertation préalable** est ouverte du 1^{er} juin au 15 juillet 2004. Celle-ci s'adresse à tous, voyageurs, riverains, élus et acteurs économiques. Elle se veut un moment d'échanges et de dialogue, pour que chacun puisse exprimer son avis sur les aménagements prévus et surtout sur les différents scénarios de desserte proposés par le projet.

Les modalités de la concertation

- > une plaquette d'information
- > une exposition dans les mairies concernées
- > des registres en mairies permettant de recueillir l'avis du public
- > un numéro de téléphone dédié au projet, ouvert durant la période de concertation : 0825 826 460 (0,15 € /min)
- > un site Internet : www.modernisation-rerb.com
- > des réunions publiques, entre le 14 juin et le 15 juillet

Les douze communes concernées

Aubervilliers

Aulnay-sous-Bois

Le Blanc-Mesnil

Le Bourget

La Courneuve

Drancy

Mitry-Mory

Saint-Denis

Sevran

Tremblay-en-France

Villeparisis

Villepinte

Contacts presse :

Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF)

Marie-France Villedieu - 01.47.53.28.00

Réseau Ferré de France (RFF)

Catherine Laroque - 01.53.94.30.15

SNCF Transilien

Vincent le Poittevin - 01.53.25.94.29

Région Ile-de-France

Pascal Bélardi - 01.53.85.66.47

